Vue d'ensemble





Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-etstatistiques/ et http://ec.europa.eu/Eurostat/home pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- n.s. Donnée non significative
- p Résultat provisoire
- s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

Principales évolutions du marché du travail depuis dix ans

Département de l'emploi et des revenus d'activité*

À la suite de la crise économique amorcée à la mi-2007, l'emploi a reculé pour atteindre son plus bas niveau de la décennie en 2009. À partir de 2010, il renoue avec une croissance modérée, porté par l'activité économique et l'enrichissement de la croissance en emplois permise par des mesures d'allégement du coût du travail. Depuis 2013, il dépasse de nouveau son niveau de 2007, et depuis deux ans, sa reprise est soutenue par l'emploi salarié.

Toutefois, la part du sous-emploi a progressé, surtout en 2008 et 2009. Parmi les salariés, la part des actifs occupés en contrat à durée indéterminée a diminué entre 2007 et 2016 après une décennie de stabilité, les trois quarts au profit des contrats à durée déterminée. La pluriactivité s'est développée, notamment sous l'effet de la création du statut d'auto-entrepreneur. Le temps partiel masculin a augmenté, même s'il reste quatre fois moins fréquent que celui des femmes (7,7 % versus 30,4 % en 2016 en France, hors Mayotte).

Depuis 2007, le taux d'activité est globalement en hausse. La population active se recompose : le taux d'activité des 15-24 ans, qui était proche de celui des 55-64 ans en 2007, diminue depuis 2009, tandis que celui des 55-64 ans a beaucoup augmenté, en lien avec les réformes successives des retraites et des dispositifs de cessation anticipée d'activité.

En 2016, le taux de chômage annuel diminue en France (hors Mayotte) pour la première fois depuis 2009. Il reste toutefois supérieur de 2,1 points à celui de 2007. Sur dix ans, le chômage de longue durée a augmenté, mais il est quasiment stable depuis 2014. Enfin, en France métropolitaine, depuis 2007, la part des personnes de 15 à 64 ans appartenant au halo autour du chômage s'est accrue de 0,7 point.

Les revenus d'activité repartent à la hausse en 2014, tant dans le secteur privé que dans la fonction publique territoriale et hospitalière, aussi bien pour les salariés que pour les indépendants « classiques », après quatre années de stabilité ou de baisse. En revanche, dans la fonction publique de l'État, la baisse s'est prolongée, en raison de la progression des effectifs en contrat aidé.

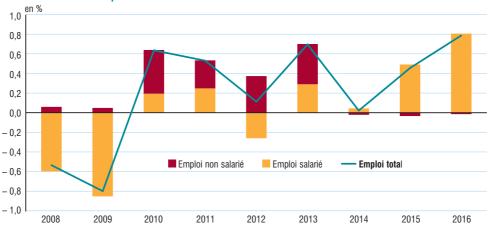
La reprise de l'emploi se confirme en 2016

À la suite de la crise économique amorcée à la mi-2007, l'emploi a reculé de 0,5 % en 2008, puis de 0,8 % en 2009 (*figure 1*), soit une perte de 360 000 emplois en deux ans. En 2009, il atteint son plus bas niveau de la décennie (26,7 millions de personnes).

À partir de 2010, l'emploi renoue avec la croissance. Entre la fin 2009 et la fin 2016, il augmente de 920 000 créations nettes, soutenu successivement par les créations d'emplois non salariés (+ 390 000 au total sur la période, dont + 410 000 entre la fin 2009 et la fin 2013), puis d'emplois salariés (+ 530 000 sur toute la période, dont + 405 000 depuis la fin 2013). Dès la fin 2013, le niveau d'emploi dépasse de nouveau celui de 2007.

^{*} Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee.

1. Évolution de l'emploi de 2008 à 2016



Champ : France, personnes de 15 ans ou plus. Note : les estimations d'emploi pour 2015 sont provisoires. En 2016, l'emploi non salarié est issu d'une prévision.

Source : Insee, estimations d'emploi ; Insee, prévisions sur une partie du champ en 2016.

Sur l'année 2016, selon les estimations d'emploi salarié et les prévisions d'emploi non salarié, l'emploi s'accroît plus nettement, avec une hausse de 255 000 créations nettes (après + 124 000 en 2015). Sur ces deux dernières années, celles-ci ne relèvent que de l'emploi salarié.

Fin 2015, 27,3 millions de personnes sont en emploi en France¹, dont 2,8 millions en emploi non salarié (soit un emploi sur dix). En hausse modérée au moment de la crise de 2008-2009, l'emploi non salarié a ensuite augmenté plus nettement jusqu'à la fin 2013. Depuis, il est quasiment stable.

En effet, jusqu'en 2013, l'emploi non salarié a principalement bénéficié de la mise en place en 2009 du statut d'auto-entrepreneur (ou de micro-entrepreneur, nouvelle dénomination depuis décembre 2014). Sa montée en charge a contribué positivement à l'emploi pendant plusieurs années. Elle a aussi engendré une substitution au sein des non-salariés : le nombre de non-salariés « classiques » a ainsi diminué depuis 2009, car une partie des entrepreneurs individuels, qui dégagent un faible chiffre d'affaires, a pu opter pour ce nouveau statut plutôt que pour le régime non salarié de droit commun.

Fin 2015, 24,5 millions de personnes occupent un emploi salarié en France. L'emploi salarié avait nettement reculé pendant la crise économique de 2008-2009. Il s'est ensuite redressé durant deux années consécutives, avant de reculer de nouveau en 2012. Les créations nettes d'emploi salarié ont ensuite repris jusqu'à la fin 2016, avec une forte accélération en 2015 et 2016. En 2016, l'emploi salarié connaît sa plus forte progression depuis 2007.

Si l'emploi a suivi l'évolution de l'activité (stagnation puis recul du PIB en 2008-2009, hausse en 2010-2011, ralentissement en 2012, reprise depuis), depuis 2013, différentes mesures ont par ailleurs favorisé l'enrichissement de la croissance en emploi. Le coût du travail, mesuré par l'indice du coût du travail (salaires et charges), augmente moins vite. Jusqu'en 2012, l'évolution moyenne du coût du travail était proche de + 3 % par an. Après avoir nettement ralenti en 2013 (+ 0,5 %), il n'augmente depuis que d'un peu plus de 1 % par an. Plusieurs mesures ont contribué à cette modération. Tout d'abord, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), entré en vigueur en 2013, a fortement réduit le coût du travail cette année-là pour les salaires inférieurs à 2,5 Smic ainsi que, dans une moindre mesure, les années suivantes. Les mesures prises dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité

^{1.} Les données pour la France sont présentées hors Mayotte.

(PRS) ont également modéré l'évolution du coût du travail, avec notamment la réduction du taux de cotisation patronale au titre des allocations familiales pour les salaires inférieurs à 1,6 Smic en 2015, puis à 3,5 Smic en 2016. Enfin, la prime à l'embauche dans les PME, mise en place pour les contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD) de plus de six mois, a aussi contribué à la baisse du coût du travail en 2016. À l'inverse, l'obligation de proposer une complémentaire santé d'entreprise depuis janvier 2016 a augmenté le coût du travail pour une partie des entreprises.

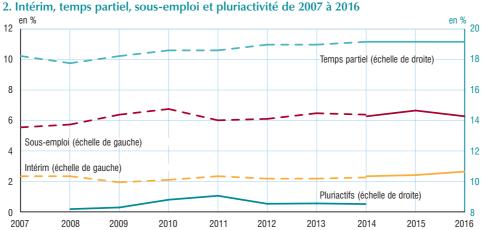
Au total, de 2013 à 2016, selon les estimations de l'Insee², ces mesures (CICE, PRS, prime à l'embauche dans les PME) auraient, à court terme, directement enrichi la croissance d'environ 250 000 emplois salariés marchands.

Les politiques d'emplois aidés ont également eu un impact positif sur l'ensemble de la période. L'effectif de bénéficiaires d'emplois aidés (contrats aidés, contrats en alternance ou autres dispositifs) a augmenté de 113 000 entre la fin 2007 et la fin 2016 [Bernard et Rey, 2017], dont 79 000 au titre des contrats aidés.

Remontée de la part de l'intérim et des CDD, léger recul du sous-emploi

En 2016, en France, selon l'enquête Emploi, 85,3 % des salariés sont en CDI [Beck et Vidalenc, 2017]. La part des actifs occupés en CDI parmi les salariés a diminué entre 2007 et 2016 (repli de 1,2 point en France métropolitaine) après une décennie de stabilité, les trois quarts au profit des CDD. La part des CDD dans l'emploi salarié a légèrement augmenté, par paliers, depuis 2007 ; elle n'a pas varié en 2016, restant à 10,5 %. La part de l'intérim a fléchi en 2009 en raison de la crise économique, notamment dans l'industrie, puis est remontée progressivement jusqu'à 2,7 % en 2016 (*figure 2*) ; en France métropolitaine, cette part est même revenue à un niveau supérieur à celui qui prévalait en 2007 (2,4 %). L'intérim est en effet utilisé comme un volant de flexibilité par les entreprises et sert d'ajustement en cas de retournement de la conjoncture.

En 2016, selon l'enquête Emploi, près de 4,4 millions de salariés sont à temps partiel en France, soit 19,3 % des salariés (hors apprentis). En repli en 2008 au moment de la crise



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014 (courbes en pointillé) ; France (hors Mayotte) à partir de 2014 ; le champ de la pluriactivité est celui de la France (hors Mayotte), même avant 2014 (courbes en trait plein) ; population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : le temps partiel et l'intérim sont donnés en part de l'emploi salarié ; le sous-emploi et la pluriactivité sont donnés en part de l'emploi (hors secteur extra-territorial pour la pluriactivité).

Source : Insee, enquêtes Emploi (pour l'intérim, le temps partiel et le sous-emploi), estimations d'emploi (pour la pluriactivité).

^{2.} Les estimations ont été publiées dans les notes de conjoncture de décembre 2014 et de juin 2016.

économique, le taux de temps partiel a repris sa progression à un rythme modéré depuis 2010. En France métropolitaine, il a gagné 1,0 point entre 2007 et 2014, et reste quasiment stable depuis. C'est essentiellement le temps partiel masculin qui progresse de façon continue, alors que celui des femmes n'a que faiblement fluctué depuis le début des années 2000. Le temps partiel des hommes reste toutefois quatre fois moins fréquent que celui des femmes (7,7 % versus 30,4 % en 2016 en France).

En 2016, en France, 1,7 million de personnes sont en situation de sous-emploi, soit 6,5 % des actifs occupés. Il s'agit essentiellement de personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire³ (1,6 million de personnes, dont près d'un quart recherchent activement un autre emploi). Depuis 2007, avec la crise, la part du sous-emploi a globalement augmenté d'un point (+ 0,9 point en France métropolitaine). Cette hausse a essentiellement eu lieu en 2008 et 2009. Cette part s'est ensuite stabilisée avant de diminuer très légèrement en 2016 par rapport à 2015.

Enfin, certaines personnes cumulent plusieurs emplois. Il s'agit le plus souvent de salariés ayant plusieurs employeurs, notamment ceux qui exercent auprès de particuliers-employeurs. Selon les estimations d'emploi, les pluriactifs représentent 8,5 % de l'emploi total fin 2014. Après une hausse continue entre 2008 et 2011, sous l'effet notamment de la création du statut d'auto-entrepreneur, la part des pluriactifs se stabilise depuis lors. Cette situation recouvre toutefois des évolutions contrastées sur la période récente. La part de pluriactifs exclusivement salariés baisse légèrement depuis 2012 (– 0,3 point). Inversement, la proportion de salariés à titre principal exerçant une activité secondaire non salariée continue d'augmenter, comme celle des non-salariés à titre principal exerçant parallèlement une activité salariée (+ 0,3 point chacune).

Plus de seniors et moins de jeunes sur le marché du travail

En 2016, selon l'enquête Emploi, la population active au sens du Bureau international du travail (BIT) est estimée en moyenne à 29,2 millions de personnes de 15 à 64 ans en France. En France métropolitaine, entre 2007 et 2016, cela correspond à 890 000 actifs supplémentaires, soit une hausse de 3,2 %. Dans le même temps, la population des 15-64 ans n'a augmenté que de 140 000 personnes (soit + 0,4 %) : au total, le taux d'activité des 15-64 ans progresse de 2,0 points. En France, il atteint 71,4 % en 2016.

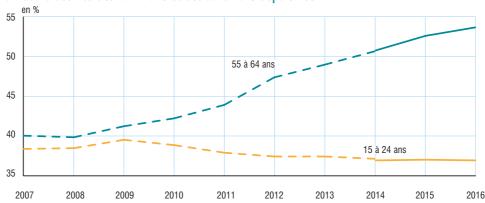
Cette hausse est avant tout portée par les seniors : en 2016, en France, le taux d'activité des 55-64 ans atteint 53,7 % (*figure 3*). Entre 2007 et 2016 en France métropolitaine, le nombre d'actifs âgés de 55 à 64 ans a augmenté de près de 1,4 million et leur taux d'activité a progressé de 13,7 points. Cette présence croissante des seniors sur le marché du travail [Minni, 2016] est liée aux réformes successives des retraites, qui ont reporté l'âge légal de départ à la retraite et augmenté la durée de cotisation pour accéder au taux plein, ainsi qu'aux restrictions d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité (dispense de recherche d'emploi, préretraite, retraite anticipée).

La progression de l'activité des seniors (55-64 ans) se poursuit en 2016 (+ 1,1 point), mais à un rythme moindre que celui des années précédentes. Ce ralentissement fait suite à l'assouplissement des conditions de départ en retraite anticipée pour carrière longue à partir de novembre 2012.

À l'inverse, le taux d'activité des 15-24 ans, qui était proche de celui des 55-64 ans en 2007 en France métropolitaine (38,4 % pour les 15-24 ans, 40,0 % pour les 55-64 ans), diminue depuis 2009, jusqu'à atteindre, 36,9 % en 2016 (soit, en France métropolitaine, 1,2 point de moins qu'en 2007). Il était globalement stable depuis la fin des années 1990, après des décennies de baisse en raison de l'allongement de la durée des études.

^{3.} On compte également dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel.

3. Taux d'activité des 15-24 ans et des 55-64 ans depuis 2007



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013 (courbes en pointillé) ; France (hors Mayotte) à partir de 2014 (courbes en trait plein) ; population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

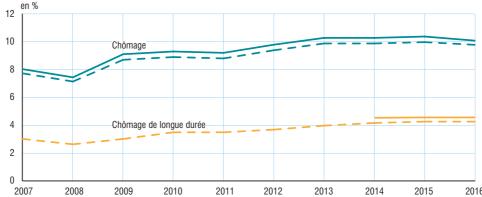
Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

Si le taux d'activité des jeunes a de nouveau baissé, c'est parce que les jeunes, avec la crise de 2008-2009, ont eu tendance à retarder leur entrée sur le marché du travail. Certaines réformes en matière de formation initiale ont probablement contribué à cet effet. À partir de 2007, le brevet d'enseignement professionnel (BEP) a été progressivement supprimé au profit d'un parcours sur trois ans pour préparer un baccalauréat professionnel. En 2009, des épreuves de rattrapage ont été mises en place au baccalauréat professionnel. Ces réformes ont eu pour conséquence une hausse de 0,2 année de la durée moyenne des études entre la rentrée scolaire 2008 et celle de 2011 [Minni, 2017]. Cette durée moyenne a ensuite progressé plus faiblement.

En 2016, une première baisse du taux de chômage annuel depuis 2009

En moyenne en 2016, 3,0 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT en France et le taux de chômage s'établit à 10,1 % de la population active. Il a augmenté de 2,1 points entre 2007 et 2016 (et de 3,0 points entre le point le plus bas en 2008 à 7,4 % et le point le plus haut en 2015 à 10,4 %) (*figure 4*). Après une forte hausse en 2009, puis une relative stabilité les deux

4. Chômage et chômage de longue durée depuis 2007, en part de la population active



Champ : France métropolitaine (courbes en pointillé) ; France (hors Mayotte) (courbes en trait plein) ; population des ménages, personnes de 15 ans ou plus. Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

années suivantes, il a progressé de nouveau entre 2011 et 2013 pour se stabiliser au-dessus de 10,0 % jusqu'en 2015. En 2016, il diminue de 0,3 point par rapport à 2015.

Les hommes ont été les plus affectés par la progression du chômage. Leur taux de chômage a augmenté de 2,6 points entre 2007 et 2016, contre + 1,4 point pour les femmes. Depuis 2013, il est même supérieur à celui des femmes. Ce phénomène est à relier notamment au net recul de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs principalement masculins. L'écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes, qui a atteint 0,9 point en 2015, s'est cependant réduit à 0,3 point en 2016, du fait du dynamisme du secteur de l'intérim et des moindres pertes d'emploi dans la construction, secteurs traditionnellement masculins.

En 2016 en France, le chômage de longue durée (d'un an ou plus) concerne 1,3 million de personnes, soit 4,6 % de la population active. Il a augmenté depuis 2007, mais se stabilise depuis 2014. De manière classique, sa hausse a suivi les fluctuations du taux de chômage avec un peu de retard et surtout avec plus d'ampleur, si bien qu'en France métropolitaine, la part du chômage de longue durée au sein du chômage est de 5,5 points plus élevée qu'en 2007, et de près de 10 points au-dessus du creux de 2009. En France, en 2016, cette part représente plus de 45 % des chômeurs.

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle. Les personnes récemment entrées sur le marché du travail ont été davantage affectées par la crise de 2008-2009 : l'écart de taux de chômage entre les personnes venant d'achever leurs études et celles présentes sur le marché du travail depuis onze ans ou plus a connu un pic en 2009. Depuis, cet écart diminue progressivement. En 2016, en France, 19,8 % des actifs ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans sont au chômage, contre 12,5 % de ceux qui sont sortis de formation initiale depuis cinq à dix ans et 8,0 % de ceux sortis du système éducatif depuis onze ans ou plus.

Le halo autour du chômage continue de s'étendre en 2016

En France en 2016, 23,3 millions de personnes de 15 ans ou plus sont inactives au sens du BIT. Parmi elles, 1,6 million ne sont pas considérées comme étant au chômage au sens du BIT car elles n'en vérifient pas tous les critères, mais leur situation s'en approche : elles font partie du halo autour du chômage. Elles constituent ainsi une population particulière au sein des inactifs, parfois aussi qualifiée de réserve potentielle de main-d'œuvre. 22 % d'entre elles (350 000) recherchent activement un emploi, mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler. Les autres souhaitent travailler mais ne recherchent pas activement un emploi : 47 % d'entre elles (750 000) sont disponibles pour travailler et 31 % (500 000) ne le sont pas.

En 2016, en France, 3,8 % des personnes de 15-64 ans font partie du halo autour du chômage, soit une hausse de 0,1 point par rapport à 2015. Depuis 2007, cette part s'est accrue de 0,7 point en France métropolitaine.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a fortement augmenté depuis 2007

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi forment encore un autre ensemble : certains font aussi partie des chômeurs au sens du BIT, d'autres sont dans le halo autour du chômage, d'autres encore sont dans une situation différente – ils peuvent travailler en activité réduite, ou être inactifs au sens du BIT (hors halo). En 2016 en France, ils sont 6,6 millions, toutes catégories confondues (de A à E). Les personnes en catégories D et E ne sont pas tenues de rechercher un

emploi (soit un peu plus de 12 % en 2016). 3,7 millions sont tenues de chercher un emploi et n'ont pas travaillé dans le mois (catégorie A).

Entre décembre 2007 et décembre 2016, le nombre de personnes tenues de chercher un emploi (catégories A, B et C) a augmenté de 2,5 millions. Leur nombre s'est stabilisé à 5,8 millions en 2016. À l'instar de la hausse du chômage et de celle du halo, cette évolution est une conséquence de la crise économique puis de la reprise conjoncturelle. Mais elle a aussi été amplifiée par des facteurs réglementaires ou institutionnels. Ainsi, la création du RSA en juin 2009 a incité certaines personnes éligibles au dispositif à s'inscrire à Pôle emploi comme condition pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. La baisse en avril 2009 de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une indemnisation chômage, la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi depuis 2009 et la réforme des retraites ont aussi contribué à augmenter le nombre de demandeurs d'emplois (en particulier les deux dernières mesures en ce qui concerne les demandeurs d'emploi seniors).

En 2014, le salaire moyen de tous les salariés renoue avec une hausse

En 2014 en France, dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) s'élève à 2 230 euros par mois [Julia et Pinel, 2016]. Il augmente de 0,5 % en euros constants, en lien notamment avec la moindre hausse des prix à la consommation (+ 0,5 % après + 0,9 % en 2013) et malgré l'augmentation des cotisations salariales pour la branche vieillesse et les retraites complémentaires au 1^{er} janvier 2014 (+ 0,25 point) qui pèse sur cette évolution.

Cette hausse fait suite à quatre années de stabilité ou de baisse. Entre 2009 et 2013, le salaire net moyen en euros constants a très légèrement augmenté pour les employés et les ouvriers en raison notamment des revalorisations du Smic. En revanche, il a reculé pour les professions intermédiaires et les cadres. Pour ces derniers, ce sont avant tout les éléments variables des rémunérations qui ont évolué moins favorablement que par le passé.

En 2014, dans le secteur public, tous statuts confondus (fonctionnaires, contractuels, bénéficiaires de contrats aidés), un salarié gagne en moyenne en EQTP 2 480 euros nets par mois dans la fonction publique de l'État (FPE) [Gualbert et Michel, 2016], 2 230 euros dans la fonction publique hospitalière (FPH) [Berger et Dennevault, 2017] et 1 880 euros dans la fonction publique territoriale (FPT) [Michel et Hama, 2016]. En 2014, sur un an, le salaire net moyen augmente de 0,8 % en euros constants dans la FPT, de 0,3 % dans la FPH et baisse de 0,2 % dans la FPE. Dans les trois versants de la fonction publique, il a augmenté pour les fonctionnaires, qui représentent environ les trois quarts des emplois. C'est également le cas pour les agents restés présents chez le même employeur deux années consécutives (en effet, la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) intègre l'effet de l'ancienneté et des progressions de carrière) : la RMPP a augmenté de 1,6 % en euros constants dans la FPE, de 1,5 % dans la FPH et de 2,1 % dans la FPT. Mais la progression des effectifs en contrats aidés en 2014 pèse sur l'évolution du salaire net moyen de l'ensemble des salariés de chacun des trois versants, en particulier dans la FPE ; hors contrats aidés, le salaire net moyen progresse de + 0,2 % dans la FPE.

Ces évolutions du salaire net moyen dans la fonction publique interviennent après trois années de baisse, qui avaient interrompu la progression des dix années précédentes. Entre 2010 et 2013, le salaire net moyen a diminué de 0,5 % en moyenne par an dans la FPE, de 0,8 % en moyenne par an dans la FPH et de 0,7 % en moyenne par an dans la FPT. Ces baisses s'expliquent principalement par le gel de la valeur du point d'indice servant à calculer les rémunérations des fonctionnaires durant cette période.

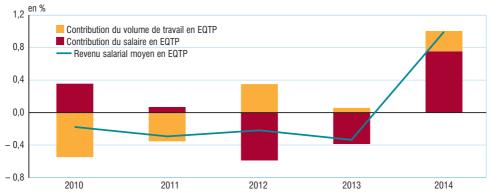
En 2014, le revenu salarial annuel moyen augmente pour la première fois depuis 2010

Le revenu salarial, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, prend en compte non seulement le salaire en équivalent temps plein (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, mais aussi le volume de travail réalisé au cours de l'année.

En 2014, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève en France à 20 670 euros [Pora, 2017], soit une hausse de 1,0 % en euros constants par rapport à 2013 (figure 5). L'augmentation du volume de travail annuel a amplifié la hausse des salaires en EQTP. Cette évolution est la même dans la fonction publique que dans le secteur privé, et plus favorable aux femmes qu'aux hommes.

De 2009 à 2013, le revenu salarial avait diminué de 0,3 % en moyenne par an⁴, reflétant notamment au moment de la crise l'effet du recours des employeurs à davantage de flexibilité en termes d'intensité du travail dans l'année (accroissement du chômage partiel, réduction des heures supplémentaires) et de politique salariale (ajustement des éléments variables de rémunération).

5. Évolution du revenu salarial annuel moyen, du salaire et du volume de travail en EQTP moyens de 2010 à 2014, en euros constants 2014



Champ: France (hors Mayotte), ensemble des salariés (y compris fonction publique), hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par

les particuliers-employeurs.

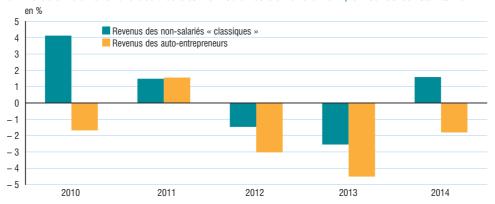
Note : depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPCSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu Note : depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPCSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013. Source : Insee, panel Tous salariés.

Le revenu moyen d'activité des non-salariés « classiques » augmente en 2014, après deux années de baisse

En 2014, hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs, les non-salariés ont perçu en moyenne un revenu d'activité de 3 260 euros mensuels [Salembier et Théron, 2016]. Depuis la crise, le revenu d'activité moyen de ces indépendants « classiques » a connu d'importantes fluctuations. Après une forte baisse en 2008, il a augmenté entre 2009 et 2011 avant de se replier en 2012 et 2013 (figure 6). En 2014, il augmente de 1,6 % en euros constants, dans un contexte d'amélioration de

^{4.} On compare le revenu salarial entre différentes années et d'une année sur l'autre, ce n'est pas la même population qui est étudiée. En effet, lorsque la conjoncture s'améliore, certaines personnes peuvent percevoir un salaire à un moment de l'année, alors qu'elles n'en recoivent pas une année de moins bonne conjoncture, lorsque l'accès à l'emploi est plus tendu : la population concernée change entre les deux années. Ces effets de sélection doivent être gardés en mémoire lors de l'interprétation des évolutions de revenu salarial.

6. Évolution du revenu d'activité des non-salariés de 2010 à 2014, en euros constants 2014



Champ : France (hors Mayotte), personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture et hors taxés d'office.

Note : le calcul du revenu d'activité des auto-entrepreneurs a été amélioré en 2014 ; il inclut dorénavant des abattements pour frais professionnels différenciés selon le type d'activité. L'évolution des revenus des auto-entrepreneurs entre 2013 et 2014 est calculée à concept comparable.

Pour les non-salariés « classiques », l'évolution du revenu en 2014 est celle du revenu y compris dividendes (à la différence des années précédentes).

Le revenu est le revenu mensuel moyen (annualisé), en euros constants 2014.

Source : Insee, base Non-salariés.

la conjoncture : notamment, les montants de dividendes perçus par les gérants de sociétés s'accroissent après avoir fortement diminué en 2013.

Mais aussi, depuis 2009, une part croissante des non-salariés ayant de faibles revenus est sortie du champ des indépendants « classiques » pour rejoindre les auto-entrepreneurs, ce qui a mécaniquement soutenu le revenu des indépendants « classiques ». De fait, les auto-entrepreneurs économiquement actifs ont des revenus nettement plus faibles : 410 euros par mois en 2014⁵. Leur revenu a reculé en moyenne de 1,9 % par an entre 2009 et 2013 et de nouveau de 1,8 % en 2014, dans un contexte où il s'agit d'une catégorie dont la composition a fortement évolué. ■

^{5.} En 2014, près d'un auto-entrepreneur sur trois (contre un sur vingt parmi les indépendants « classiques ») occupe également un emploi salarié dont il tire ses principales ressources [Salembier et Théron, 2016]. Son revenu est alors de 2 100 euros si l'on tient compte de ce salaire.

Pour en savoir plus

Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2016 – Le chômage recule de 0,3 point sur un an », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.

Berger E., Dennevault C., « Les salaires dans la fonction publique hospitalière – En 2014, le salaire net moyen augmente de 0,3 % en euros constants », *Insee Première* n° 1641, mars 2017.

Bernard S., Rey M., « Les contrats aidés : quels objectifs, quel bilan ? », $Dares\ Analyses\ n^\circ\ 021$, mars 2017.

Gualbert N., Michel Ch., « Les salaires dans la fonction publique d'État – En 2014, le salaire net moyen baisse de 0,2 % en euros constants : – 0,8 % dans les établissements publics administratifs, mais + 0,1 % dans les ministères », *Insee Première* n° 1612, juillet 2016.

Julia E., Pinel Ch., « Salaires dans le secteur privé – En 2014, le salaire net moyen augmente de 0,5 % en euros constants », *Insee Première* n° 1617, septembre 2016.

Michel Ch., Hama S., « Les salaires dans la fonction publique territoriale – En 2014, le salaire net moyen augmente de 0,8 % en euros constants », *Insee Première* n° 1616, septembre 2016.

Minni C., « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015 – Un jeune sur dix au chômage », *Dares Résultats* n° 016, mars 2017.

Minni C., « Emploi et chômage des seniors en 2014 – Plus d'un actif sur deux parmi les 55-64 ans », Dares Résultats n° 007, janvier 2016.

Pora P., « Le revenu salarial s'établit à 20 670 euros en moyenne en 2014 », *Insee Focus* n° 75, janvier 2017.

Salembier L., Théron G., « Revenus d'activité des non-salariés en 2014 – Hausse pour les indépendants "classiques", baisse pour les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1627, décembre 2016.